



# Valeur de l'échange canado-américain d'électricité

**Electricity  
Canada**  
Our energy future



**Électricité  
Canada**  
Notre avenir énergétique



# Valeur de l'échange canado-américain d'électricité

Depuis plus d'un siècle, de l'énergie circule d'un côté de la frontière canado-américaine à l'autre et vice versa. Les lignes de transport et de distribution qui permettent cet échange constituent l'un de plus importants engins fabriqués à ce jour et sont l'épine dorsale de deux économies modernes et compétitives. Chaque année, de 25 à 30 états américains échangent de l'électricité avec le Canada et chaque province canadienne située le long de la frontière fait de même avec les États-Unis.

Le commerce transfrontalier d'électricité est avantageux pour l'économie américaine et canadienne à trois égards:

- **Résilience et fiabilité :** Le commerce aide à égaliser les changements dus à des besoins énergétiques variables. Il est ainsi plus facile de gérer une période de forte demande prolongée par une météo extrême.
- **Factures abordables :** La libre circulation d'électricité entre les États-Unis et le Canada aide à maintenir les tarifs d'électricité concurrentiels et à réduire les factures d'électricité des familles et des entreprises américaines et canadiennes.
- **Emplois et croissance économique :** Le commerce de l'électricité alimente le potentiel industriel et manufacturier des deux côtés de la frontière, ce qui a pour effet de créer des emplois américains et canadiens.

Aux États-Unis, la charge devrait beaucoup augmenter ces prochaines années. Sont en cause les centres de données et le rapatriement du secteur industriel en sol américain. Les importations d'électricité canadienne peuvent combler en grande partie ce besoin tout en atténuant la hausse des coûts pour les consommateurs et en assurant la fiabilité de l'électricité. Le réseau nord-américain intégré peut aussi renforcer la fiabilité et la résilience dans les deux pays, non seulement au quotidien, mais aussi pour venir en aide aux sinistrés en cas de météo extrême ou d'urgences. Car la fiabilité électrique gagne en importance à mesure que la demande augmente. Si nous coordonnons mieux nos efforts pour planifier la demande ainsi que prévoir la croissance et le transport nécessaire, ensemble, nous pourrions impulser l'agrandissement d'un réseau électrique moderne et fiable. Par ailleurs, les infrastructures essentielles sont de plus en plus assujetties à des menaces cybernétiques et physiques qu'une mobilisation gouvernementale et sectorielle intensifiée pourrait aider à neutraliser.

## Le réseau électrique : un système fortement intégré

Si le système d'électricité canado-américain subsiste et s'agrandit, c'est à cause des très grands avantages de ce partenariat.

En collaborant, les deux pays ont pu ériger un système optimal leur permettant de s'entraider pour répondre à une demande accrue à des tarifs réduits, même en période de pointe. Autrement, il aurait fallu multiplier des infrastructures électriques coûteuses et sous utilisées pendant les périodes creuses. Ni les investisseurs ni les clients n'y auraient consenti.

On ne saurait profiter pleinement de la valeur de l'électricité que si elle est fiable et disponible en cas de besoin. Une centrale tombe en panne ou une période de pointe survient? Il faut une capacité de rechange pour éviter la catastrophe. Au 20<sup>e</sup> siècle, les États-Unis et le Canada ont su mettre des ressources régionales en commun et organiser l'accès à leur production respective si besoin était. D'où les économies d'échelle et la diversification des risques (pensons à la distribution des risques de météo extrême sur plus d'une région géographique) que la coopération et la coordination efficaces des deux parties ont produites. À mesure que le secteur électrique prenait de l'expansion, une fiabilité accrue a fait intégralement partie de la planification et de l'exploitation du réseau électrique.

La valeur de l'intégration a été si manifeste que la relation canado-américaine dans le domaine de l'électricité dure depuis plus de cent ans. Pour protéger leurs infrastructures, les deux pays se sont alliés et ont collaboré à résoudre des problèmes sécuritaires et techniques critiques.

## Commerce transfrontalier et abordabilité

Les avantages économiques des réseaux intégrés sont si marqués qu'aucun droit de douane n'a été appliqué à l'électricité, ni de fait, ni de droit. En font foi les accords commerciaux qui se succèdent depuis des années, notamment le plus récent, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), signé en 2020.

La lettre d'entente entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de l'ACEUM faisait d'ailleurs observer l'importance de rehausser l'intégration des marchés énergétiques nord-américains selon les principes du marché, dont le libre-commerce et les investissements libres.<sup>i</sup>

En 2025, plus de 56 TWh d'électricité ont circulé entre les États-Unis et le Canada. La relation commerciale se chiffrait à plus de 3,4 milliards de dollars américains.<sup>ii</sup> Et les électrons circulent dans les deux sens : en 2024 et 2025, le Canada a importé plus de 48 TWh d'électricité des États-Unis, soit une valeur de plus de 2 milliards de dollars américains. Le débit net dépend de nombreux facteurs, dont une charge variable selon les saisons (climatisation ou chauffage), les types de production disponibles (gaz naturel limité, centrales solaires ou crue printanière pour l'hydroélectricité) et la météo régionale (sécheresse ou canicules).

Vendre de l'électricité dans des marchés de gros se traduit par des prix compétitifs avantageux pour le Canada. Ainsi, les services publics essentiels bénéficient d'avantages concrets comme de plus bas prix et une volatilité moindre pour les Canadiens et les Américains. Et bien que la vente d'électricité canadienne aux États-Unis en 2024 correspondît à seulement 0,3 % de la demande américaine totale<sup>iii</sup>, elle a grandement contribué à une abordabilité et une fiabilité accrues dans les états longeant la frontière. Au Vermont, par exemple, la consommation ne correspondait qu'à 24 % de l'électricité importée du Québec en 2023<sup>iv</sup> en vertu de contrats à long terme visant à protéger les clients de hausses de tarifs volatiles<sup>v</sup>. Et dans l'état de New York, la société indépendante d'exploitation du réseau estimait qu'en 2024, la libre circulation d'électricité ontarienne s'est traduite par des économies de production de près de 20 milliards de dollars américains dans le marché de la veille.<sup>vi</sup>

Le prix de l'électricité a grimpé ces dernières années<sup>vii</sup> et un débat public entoure la réduction des coûts des ménages parallèlement à l'impulsion donnée aux industries énergivores comme les centres de données et la fabrication à valeur ajoutée. Pour réaliser ces deux objectifs simultanément, il faudra plus d'électricité abordable et flexible, et non moins. Et il faudra encore moins de droits de douane imposés à cet apport électrique crucial dans les deux sens.

## Sécurité énergétique assurée par un partenaire de confiance

La sécurité énergétique est assurée par une énergie qui est disponible lorsqu'on en a besoin. Or, les interconnexions canado-américaines accroissent la diversité et la résilience de l'offre. Pendant le vortex polaire de 2021, des froids record ont été enregistrés au Texas et au centre-sud des États-Unis. Lorsque la région avait besoin d'un surcroît d'électricité, SaskPower et Manitoba Hydro se sont portés volontaires pour exporter de l'électricité au Southwest Power Pool<sup>viii</sup> et à la SIERE Midcontinent, respectivement, pour aider à répondre à une demande américaine jamais vue.<sup>ix</sup>

Lorsqu'une météo extrême endommage des infrastructures ou causent des pannes d'électricité, une électricité abordable et sûre doit pouvoir traverser les frontières sans rencontrer d'obstacles. Mais il n'y a pas que les transferts d'urgence qui améliorent la résilience.

Les États-Unis et le Canada ont toujours échangé de l'électricité pendant des variations saisonnières. Manitoba Hydro est un important partenaire commercial du Minnesota et du Wisconsin, comme en font foi plusieurs accords de vente d'électricité saisonnière. En vertu de ces accords, de l'électricité circule du nord au sud pour répondre aux pointes de la demande causées par les besoins de climatisation, et l'inverse se produit lorsque le chauffage atteint son paroxysme dans le nord l'hiver.<sup>x</sup>

Les états de New York et de la Nouvelle Angleterre entendent aussi diversifier et accroître leur sécurité énergétique en collaborant avec leurs voisines canadiennes.

Dans le cas de New York, le projet Champlain Hudson Power Express (CHPE) fournira une énergie canadienne propre à la région métropolitaine de New York, qui sera ainsi mieux à-même de réaliser ces objectifs en matière d'énergie propre. Un rapport d'enquête de l'International Trade Commission des États-Unis a déterminé que New York a bénéficié des avantages économiques et environnementaux de son commerce hydroélectrique avec le Canada. Mentionnons des économies dans le marché de la veille et des réductions d'émissions.<sup>xi</sup> De plus, selon le document 2024 Reliability Needs Assessment de la SIERE de New York, la mise sous tension du projet CHPE en mai 2026, comme prévu, est importante pour éviter des déficiences de fiabilité pendant les pointes de l'été.<sup>xii</sup>

Quant au nord-est, la ligne de transport New England Clean Energy Connect (NECEC) reliant la frontière canadienne à un poste électrique à Lewiston, dans le Maine, y fournira 9,45 TWh d'électricité par année pendant de plus de vingt ans.

Dans un avenir plus lointain, le cycle aquatique influe aussi sur la montée et la baisse de l'offre et de la demande, surtout dans le nord-ouest, riche en installations hydroélectriques. Pendant des années de sécheresse, les régions peuvent dépendre d'importations d'électricité, tandis que pendant les crues des eaux, elles peuvent exporter à leur tour. Ainsi, pour pallier les sécheresses des trois dernières années, la Colombie-Britannique a acheté plus d'électricité des États-Unis qu'elle ne leur en a vendu.

La sécurité énergétique est un objectif national crucial. Or, les droits de douane ne font rien pour le réaliser, car ils accroissent inutilement les désaccords, la complexité et l'opacité. En effet, ils posent des défis dont on n'a pas encore pleinement saisi l'importance :

- **Mécanisme :** Les marchés et les infrastructures physiques d'électricité en Amérique du Nord ont été développés et conçus en fonction d'une circulation libre d'électricité transfrontalière. Il n'existe aucun mécanisme éprouvé pour l'application de droits de douane aux exportations d'électricité.
- **Abordabilité :** Aux États-Unis et au Canada, les coûts de l'électricité augmenteraient si des droits de douane étaient appliqués.
- **Alimentation électrique d'urgence :** Le commerce transfrontalier d'électricité s'explique en grande partie par la nécessité de pouvoir répondre à une demande de pointe en cas de météo extrême. Augmenter le coût de l'électricité pourrait porter un coup dur au consommateur et à l'entreprise lorsqu'ils ont le plus besoin de cette énergie.

## Place à la croissance

L'intégration électrique par la collaboration est sans contredit une formule gagnante pour les États-Unis et le Canada, qui ont exploité toutes les possibilités d'alimenter leurs économies respectives. Le client américain bénéficie d'importations canadiennes pour répondre à ses besoins de base et de pointe.

Importer de l'électricité canadienne a pour important avantage la forte proportion hydroélectrique de son bouquet énergétique (61%)<sup>xiii</sup>. En plus de répondre aux besoins de base, cette énergie assure la résilience en offrant des services secondaires qui assurent la stabilité physique du réseau électrique.

A la nécessité d'équilibrer les ressources s'ajoute celle d'une capacité accrue pour répondre à la charge croissante des nouveaux centres de données, d'une fabrication de pointe et du rapatriement de la fabrication. La certitude des investisseurs est essentielle pour ces projets énergivores. Entraver la circulation d'électricité par l'imposition de droits de douane ne fera qu'entraver l'alimentation électrique.

Le réseau électrique nord-américain a été construit pour permettre le libre échange transfrontalier d'électricité. Aussi la possibilité d'imposer des droits de douane au commerce de l'électricité viendrait-elle entraver fort probablement la stabilité, la fiabilité et les bas prix dont les États-Unis et le Canada bénéficient depuis des générations.

## Au sujet d'Électricité Canada

Électricité Canada est la voix du secteur canadien de l'électricité. Nos membres produisent, transportent et distribuent de l'énergie électrique à des ménages et à des entreprises partout au pays. Nous représentons des services publics d'électricité intégrés, des producteurs d'électricité indépendants, des entreprises de transport et de distribution, des négociants en énergie et des exploitants de systèmes. Nos membres desservent tous les Canadiens dans chaque province et territoire.



**electricite.ca**

1500-275 rue Slater, Ottawa, Ontario,  
Canada K1P 5H9

---

## Endnotes

- i Office of the United States Trade Representative. [CA-US Side Letter on Energy](#). 30 novembre 2018.
- ii Régie de l'énergie du Canada. [Résumé des échanges commerciaux d'électricité](#). Extrait le 8 avril 2026.
- iii Center for Strategic and International Studies. [Consequences of U.S.-Canada Electricity Tariffs](#). 14 mars 2025.
- iv State of Vermont Department of Public Service. [2025 Annual Energy Report](#). 15 janvier 2025.
- v Reuters. [Vermont to buy power from Quebec for 26 years](#). 12 août 2010.
- vi Unité de veille du marché de la NYISO. [2023 State of the Market Report for the New York ISO Markets](#). 15 mai 2024.
- vii U.S. Bureau of Labor Statistics. [Consumer Price Index Average Price Data](#). Extrait le 28 février 2025.
- viii Le Southwest Power Pool exploite le réseau électrique pour la totalité des états suivants : Arkansas, Iowa, Kansas, Louisiana, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, New Mexico, North Dakota, Oklahoma, South Dakota, Texas et Wyoming.
- ix La SIERE Midcontinent exploite le réseau pour la totalité des états suivants : Montana, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Minnesota, Iowa, Wisconsin, Michigan, Indiana, Illinois, Missouri, Kentucky, Arkansas, Mississippi, Louisiane et Texas.
- x Manitoba Hydro. [Opérations et exportations : Accords de vente d'électricité](#). 21 décembre 2024.
- xi U.S. International Trade Commission. [Renewable Electricity: Potential Economic Effects of Increased Commitments in Massachusetts](#). Janvier 2021.
- xii NYISO. [2024 Reliability Needs Assessment](#). Novembre 2024.
- xiii U.S. Energy Information Administration. [Canada's energy overview, 2022](#). Last updated May 30, 2024.